

# Le Seignadou

*Le signe de Dieu*



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

**Octobre 2014**

imprimé le dernier samedi du mois

## L'éditorial

D'aucuns ont été étonnés de ce qui a été dit sur le Mgr Lefebvre caché ou secret, sur le « rêve de Dakar », lorsque méditant devant l'autel de sa cathédrale du Souvenir Africain, le jeune archevêque entrevoyait la nécessité d'une œuvre de restauration sacerdotale. Saint Pie X – dont tout le pontificat, afin de tout restaurer dans le Christ, a voulu tout soumettre à l'autorité du sacerdoce catholique dans toutes ses fonctions, spirituelles, doctrinales, liturgiques, eucharistiques et sociales – venait d'être canonisé, et on ne parlait pas encore de crise. Mais il se sentait déjà appelé à une mission particulière.

C'est ce rêve qui a tout déterminé, tout décidé de l'avenir de Monseigneur. Et au-delà de toute polémique, Monseigneur n'a pas varié. Il était silencieux mais toujours animé par sa prière aux heures calmes comme à l'heure des grands combats. Monseigneur choisissait ses moments pour s'exprimer, en de grandes occasions, comme le Concile, l'automne 1974, l'été 1976, les sacres de 1988, etc. Cela jaillissait de son âme sacerdotale saisie par la gloire de Dieu contemplée dans sa prière, et horrifiée par les scandales dont elle était témoin parmi les hommes, jusqu'au sein de l'Église. C'est cette âme de prière, cette âme contemplative qui voyait les besoins de l'Église et des âmes, et qui l'animait dans ses plus sévères batailles, et sans laquelle il n'eût jamais rien entrepris.

C'est, hélas, une méconnaissance assez fréquente, à savoir que la contemplation est au cœur de l'action. Tous les saints et les plus actifs au service de l'Église et des âmes, ont été de grands contemplatifs. « *Contemplari et aliis contemplata tradere*, contempler et livrer aux autres le fruit de sa contemplation », est une devise bien connue de nos sœurs dominicaines.

Mgr Lefebvre ne pouvait pas échapper à cette loi, et c'est parce qu'il fut un homme de vie intérieure et de contemplation, qu'il a pu mener les batailles dans lesquelles nous l'avons suivi. S'il n'avait été saisi par Jésus-Christ, par l'amour de l'Église et des âmes... il serait demeuré paisiblement dans sa petite

paroisse du Nord ! C'est l'amour puisé dans le cœur à cœur avec Jésus-Christ qui fait le prêtre, le religieux et l'apôtre. Sur ce point, Ernest Hello a une page merveilleuse.

*« Un caractère spécial à la splendeur chrétienne et catholique, c'est que la pratique la suit, comme l'ombre suit le corps. En dehors de la vérité, les ascensions éloignent celui qui monte de ceux qui demeurent dans la plaine. Mais les ascensions des grands contemplateurs orthodoxes les font plus tendres pour le petit, plus tendres pour le pauvre, plus intelligents de ses besoins. Ceux-là ne vont pas au pays de la gloire sans rencontrer l'amour au cœur de la contemplation [...] Plus la contemplation est haute, plus le mystère est inscrutable, plus le regard du contemplateur est profond pour saisir dans leur abîme les misères humaines, miséricordieux pour inviter, doux pour plaindre, ardent pour aimer, tendre pour secourir. L'attendrissement grandit avec la hauteur. [...]*

*Ce Rusbroek que l'antiquité a surnommé le Contemplateur sublime avait pitié des oiseaux, et les frères, qui tremblaient devant lui d'admiration, venaient lui dire : « Père, il neige ; que vont devenir ces pauvres petites bêtes ? » Les frères venaient implorer le grand homme pour les petits oiseaux, parce que le grand homme était un vrai contemplateur. Si sa hauteur eût été inquiétante, ils n'auraient pas osé lui parler des petites choses. Le faux grand homme est sans pitié.*

*Chose admirable ! On dirait que la faiblesse est chargée, par la compassion qu'elle inspire, de graver sur le front de la grandeur le caractère authentique de la vérité. C'est le misérable, c'est l'indigent qui pose sur le front du grand homme le Thau sacré qui marque ces élus, et ce Thau c'est la compassion.*

*Sur cette merveilleuse alliance de la contemplation et de la pitié, saint Bernard est profond. Rappelant ces paroles de Jérémie : La fille de mon peuple est cruelle comme l'autruche du désert. Il ajoute que l'autruche est cruelle, parce qu'elle ne*

vole pas. L'autruche est cruelle, parce qu'elle ne contemple pas. Cette magnifique alliance d'idées, étonnante pour l'esprit léger, est évidente pour l'esprit profond. La hauteur adoucit l'âme, la magnificence l'apaise, la contemplation est attendrissante.

Quiconque suivra le vol de l'aigle verra qu'il laisse après lui dans l'air un sillon lumineux, et ce sillon c'est la bonté.

Parce qu'il avait dormi sur la poitrine de Jésus, saint Jean fut l'aigle de Patmos et l'apôtre de la douceur. Il avait entendu de trop près les sept tonnerres pour ne pas être attendri. »

En fait, ce n'est pas saint Bernard mais Gilbert de Hoyland – qui a poursuivi le commentaire du Cantique des cantiques, laissé inachevé par saint Bernard – qui fait ce commentaire. « *La grâce de la contemplation n'évacue pas la compassion, elle la crée du dedans, et l'extase de l'esprit rend plus compréhensif à l'égard des faibles. [...]* » « *La fille de mon peuple est cruelle comme l'autruche dans le désert.* » (Thren. IV, 3) *L'autruche a des sortes d'ailes, mais elle ne vole pas. Elle ne sait pas s'élever en haut dans le ravissement de son esprit : c'est pourquoi elle ne visite pas ses petits, mais elle abandonne ses œufs à terre. Elle ne pense pas que le passant les foulera, qu'une bête les brisera en courant. Elle ne sait pas monter jusqu'au sommeil de la contemplation, voilà pourquoi elle ne se revêt pas du sentiment de la compassion [...]* » « *Je vous adjure, ne réveillez pas ma bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle le veuille.* » Bonne adjuration, puisqu'elle vise à ménager la mère et à rechercher le progrès des filles. Plus est grande la liberté dont celle-ci dispose pour voir, plus est riche aussi son retour vers ses filles. Plus grande est la hauteur où elle s'élève, plus grand aussi l'humilité dans laquelle elle descend, et plus grande l'utilité de son abaissement pour les rejoindre. »

C'est pour cela que Mgr Lefebvre a statué que les membres de la Fraternité soient d'abord des hommes de prière, en prévoyant des temps de prière commune et des temps de prière personnelle, afin qu'ils puisent en Dieu la grâce nécessaire pour prêcher et pour défendre la vérité qui est Notre-seigneur Jésus-Christ. Le prêtre est d'abord l'homme de la prière, de la contemplation, de l'adoration. C'est dans cette lumière divine que naissent dans son âme l'amour de la vérité et la haine de l'erreur, l'amour de Jésus-Christ et la haine de tout ce qui le blesse ou le défigure. « *Contemplation, obéissance, humilité, sont les éléments d'une même réalité : l'imitation de Jésus-Christ et la participation à son amour infini.* » (Mgr Lefebvre).

C'est pourquoi aussi il a voulu que « à la maison principale ou dans une autre désignée à cet ef-

fet existera **une communauté à caractère plus contemplatif**, adonnée à la célébration de la sainte Messe, à l'adoration du Saint Sacrement, à des prédications de retraites sur place, à l'audition des confessions... Cette communauté doit être **la base solide et le paratonnerre de la Fraternité**. Elle doit permettre à la Fraternité de garder toujours sa véritable fin qui est la sanctification du sacerdoce, sa dévotion essentielle au Saint Sacrifice de la Messe et à la Sainte Passion de Notre Seigneur, sa fermeté doctrinale, son véritable zèle pour le salut des âmes. »

Il a fallu bien des années avant que puisse être créée cette maison. C'est chose faite depuis 2011. Le cher et regretté abbé Lagneau était tout désigné pour lui donner la forme spirituelle voulue par notre fondateur et la « **Maison Notre-Dame** » est devenue cette maison de prière qui permet à la Fraternité d'aller de l'avant, fidèle à sa vocation et forte pour résister à tous les assauts, d'où qu'ils viennent. Cette maison de Montgardin, sise sous la protection de Notre-Dame du Laus, « *Refuge des pêcheurs* », est vraiment une grâce pour notre œuvre, et tous, prêtres et fidèles, y sont accueillis comme il se doit pour en repartir réconfortés. Et quand bien même elle demeurerait ignorée voire méprisée, c'est d'elle que monteront les prières les plus régulières qui obtiendront à ceux qui ne le savent pas les grâces d'un apostolat fécond.

Et ce qui vaut pour les prêtres vaut tout autant pour les fidèles qui veulent être et demeurer disciples de Jésus-Christ dans un monde impie, voire même des apôtres. Il ne s'agit pas d'une mystique réservée à quelques âmes choisies, et tout baptisé vaut ce que vaut sa prière. C'est le regard de l'âme sur Dieu, sur Jésus-Christ, sur Notre-Dame, sur les saints, qui la nourrira de la force nécessaire pour garder la foi, l'espérance et la charité. C'est le regard levé vers les choses de l'éternité, durant la Messe ou par le Rosaire, qui rend l'âme chrétienne apte aux plus belles saintetés. Comment aimer et suivre celui que je ne connais pas ? Comment aimer et me confier à celle dont j'ignore le cœur ?

Daigne Notre-Dame du Rosaire nous introduire dans cette connaissance.

« *Par la méditation douce et continue des mystères du saint Rosaire, j'ai compris la gloire que rendait au Père céleste la moindre action du Verbe incarné, et par suite la réparation surabondante qu'une seule goutte du sang de Jésus-Christ, une seule de ses larmes, un seul de ses soupirs a dû offrir à la justice pour effacer et réparer les péchés du monde.* » (Vénérable Pauline Jaricot)

Le Seignadou

## ATTENTION ! DATE MODIFIÉE - Dimanche 19 octobre à 16h

Conférence de José CASTANO sur : « **LES SEIGNEURS DE LA GUERRE** »

- De l'Indochine à l'Algérie, la Légion étrangère au combat
- L'Odyssée et la fin tragique du 1<sup>er</sup> Régiment Etranger de Parachutistes en Algérie.

au Foyer rural de LASSERRE DE PROUILLE

Entrée libre. Contact : JJ Saragosa Tel. 09 79 22 73 16 ou 06 18 20 44 84

## L'ESPRIT DE LA FRATERNITE SACERDOTALE SAINT PIE X (1/5)

« On n'aime que ce que l'on connaît », dit l'adage. Aussi, depuis un an, Le Seignadou projetait-il de mettre à la portée des fidèles les éléments caractéristiques de l'esprit qu'ont voulu insuffler dans leur œuvre les fondateurs tant de notre Fraternité que de la Congrégation des sœurs dominicaines de Fanjeaux. Le rappel à Dieu de Mère Anne-Marie Simoulin a donné l'occasion de présenter ces dernières dans le numéro d'été. L'éditorial du mois de septembre, qui complète celui d'octobre, introduit la publication des cinq articles rédigés par Mgr Marcel Lefebvre en 1981-1982 à cette intention.

Ces lignes s'adressent sans doute en priorité aux prêtres membres de la Fraternité, mais aussi aux séminaristes, aux frères, aux religieuses professes et novices de la Fraternité, aux oblates, ainsi qu'à tous ceux et celles qui collaborent à notre apostolat et participent à la vie de notre famille spirituelle.

A l'occasion du dixième anniversaire de la Fraternité, je voudrais essayer de définir et de décrire ce qu'on appelle l'esprit de la Fraternité.

Nous entendons parfois de-ci, de-là, des critiques plus ou moins vives de la part de nos amis : « Les membres de la Fraternité se prennent pour des privilégiés, se prennent pour l'Eglise, et ainsi manquent d'égards pour les autres ; ils cherchent à tout avoir, tout contrôler, etc. »

Il est possible que la jeunesse et l'inexpérience de l'apostolat aient parfois provoqué des malentendus et causé des malentendus. Et certes nous devons tout faire pour exercer la charité auprès de ceux qui comme nous s'efforcent de combattre l'erreur et de maintenir la foi.

Mais, cela mis à part, il n'est pas inutile de bien situer la Fraternité dans le contexte actuel de l'Eglise afin d'être prêt aussi éventuellement à vivre dans un contexte nouveau, sans avoir à modifier quoi que ce soit de notre entité d'Eglise et dans l'Eglise.

Reconnue par l'Eglise comme Société de vie commune sans vœux et comme Fraternité sacerdotale, notre Fraternité est entée sur le tronc de l'Eglise et puise sa sève de sanctification dans la plus authentique tradition de l'Eglise et dans les sources vives et pures de sa sainteté, à la manière dont tant de sociétés reconnues par l'Eglise au cours des siècles ont fait croître et fleurir de nouveaux rameaux et ont porté des fruits de sainteté qui sont l'honneur

de l'Eglise militante et triomphante.

La lutte sauvage et injuste entreprise par ceux qui s'efforcent de corrompre les sources de sanctification de l'Eglise, contre la Fraternité ne fait que confirmer son authenticité. Ce sont les successeurs de Caïn qui veulent de nouveau faire disparaître Abel dont les prières sont agréées de Dieu.

En temps normal, la fondation et le développement de notre Fraternité auraient passé inaperçus au milieu d'innombrables sociétés florissantes et porteuses de fruits merveilleux. Aujourd'hui le dessèchement, la stérilité, les fruits amers de la plupart de ces rameaux contrastent avec la vigueur des rameaux traditionalistes. Ainsi la situation de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X dans l'Eglise lui donne une place particulière, bien comprise par les fidèles qui dans l'ensemble manifestent clairement leur désir d'être évangélisés et sanctifiés par la Fraternité ou par des prêtres en accord avec elle. C'est d'ailleurs un encouragement et une consolation pour nous de voir un nombre toujours plus grand de prêtres, qui ne sont pas membres de la Société, manifester le désir de se rapprocher de la Société, d'y trouver réconfort et assistance spirituelle et assurance de ne pas être isolés.

Cette place de la Fraternité par rapport à l'Eglise a une importance considérable, car elle légitime sa continuité et le maintien de son apostolat dans la ligne inchangée de sa fondation approuvée par l'Eglise.

Il nous sera donc très profitable de bien définir notre Fraternité, parce qu'elle représente, par la grâce de Dieu, un espoir pour l'Eglise et pour les âmes.

Ces quelques lignes veulent être un prologue pour les prochains numéros.

+ **Marcel LEFEBVRE** - le 7 février 1981

### Communiqué de la Maison généralice de la Fraternité Saint-Pie X

Ce mardi 23 septembre 2014, Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, a rencontré le cardinal Gerhard Ludwig Müller, Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Il était accompagné de l'abbé Niklaus Pfluger et de l'abbé Alain-Marc Nély, 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> assistants généraux de la Fraternité. Le cardinal Müller était entouré de Mgr Luis Ladaria Ferrer s.j., secrétaire de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, de Mgr Joseph Augustin Di Noia o.p., secrétaire-adjoint, et de Mgr Guido Pozzo, secrétaire de la Commission pontificale Ecclesia Dei.

L'entretien s'est déroulé dans les bureaux de la Congrégation pour la doctrine de la foi, de 11 h. à 13 h. Il avait pour but de permettre au cardinal Müller et à Mgr Fellay de se rencontrer pour la première fois et de faire ensemble le point sur les relations entre le Saint-Siège et la Fraternité Saint-Pie X, depuis la renonciation du pape Benoît XVI et le départ du cardinal William Joseph Levada, précédent Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi.

Au cours d'un entretien cordial, les difficultés doctrinales et canoniques ont été exposées, et la situation actuelle de l'Eglise évoquée. Il a été décidé de poursuivre les échanges afin d'éclaircir les points de divergence qui subsistent.

Menzingen, le 23 septembre 2014

**Comment croiront-ils si personne ne leur prêche... - LA MILICE DE MARIE**

M. l'abbé E. Peron

Ces derniers temps, de nouvelles têtes sont souvent aperçues en notre paroisse, lors des messes dominicales. Elles sont comme les hérauts des âmes de nos contemporains qui sombrent de plus en plus profondément dans l'abîme. Hérauts qui crient : « nous avons soif de Dieu, les plaisirs de ce monde, loin de nous satisfaire, nous écœurent et nous voulons en sortir ! » Vous seuls, catholiques fervents pouvez les abreuver dans leur soif.

Il ne faut pas admettre que ce soient les progrès de la science qui l'étouffent ; c'est bien plutôt l'ignorance ; tellement que là où l'ignorance est la plus grande, là aussi l'incrédulité fait de plus grands ravages. C'est pourquoi le Christ a donné aux apôtres ce précepte : « Allez, enseignez à toutes les nations ».

Et les apôtres ont obéi, ils sont partis, deux par deux, suivant la recommandation de leur divin maître, frappant aux portes, bénissant les foyers qui acceptaient de les recevoir, acceptant avec joie par amour de Notre Seigneur Jésus-Christ l'humiliation de se faire jeter dehors *manu militari*, traversant des pays entiers dans l'espoir de faire connaître et aimer celui qu'ils aimaient, prêchant, à temps et à contretemps, avec cette charité patiente et bénigne, n'achevant pas le roseau à demi-brisé et n'éteignant pas la mèche qui fume encore fumante, bénissant quand on les maudissait, supportant quand on les persécutait...

Et malgré l'opposition des juifs, d'abord, qui mirent à mort les deux saint Jacques, puis de l'Empire Romain si puissant, mais dont les armes seront inutiles devant le zèle des apôtres, la religion de la croix, scandale pour les juifs, folie pour les gentils, continuera de gagner à elle des milliers et des milliers d'âmes.

C'est de multiples façons que l'époque des apôtres ressemble à la nôtre : éclectisme en matière de religion - quand elle n'est pas relayée à l'état d'autosuggestion nécessaire pour certains dépressifs ayant besoin de l'extraordinaire pour vivre ; décadence accélérée des mœurs, destruction de la famille et de tout ordre naturel... On pourrait disserter longtemps ! Mais « *il importe peu de disserter avec éloquence sur droits et devoirs, si tout cela n'aboutit à l'action. L'action, voilà ce que réclame les temps présents ; mais une action qui se porte sans réserve à l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Eglise, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi ni sur ses avantages terrestres.* » (Saint Pie X, *E Supremi Apostolatus*)

Nous serions des hypocrites si nous vous laissons sur ces saintes exhortations sans vous donner

les moyens concrets de les mettre en pratique. Aussi nous voulons, à la suite de M. l'abbé de Caqueray qui l'a relancée il y a quelque temps, vous encourager à faire partie de la Milice de Marie. Cette milice est la branche traditionnelle de la légion de Marie, qui eut ses heures de gloire, mais qui comme trop d'œuvre a « bénéficié » des bienfaits de cette nouvelle Pentecôte qui par l'œcuménisme a réduit à néant la raison même de son existence : la conversion des âmes.

Elle s'inspire dans sa constitution de cette phrase de l'Écriture que l'Église attribue à la Vierge Immaculée : « *Quae est ista... Terribilis ut castrorum acies ordinata — Quelle est celle-ci, forte comme une armée rangée en bataille !* » Il s'agit donc pour les membres de cette milice d'être les soldats de Notre-Dame, les plus dociles et les plus fervents de ses fils. Le premier but de cette milice est la sanctification de ses membres par une dévotion mariale vécue à cent pour cent ! Et puisque la charité envers Dieu n'est pas dissociable, mieux encore, est la même que la charité pour le prochain, la dévotion mariale conduit nécessairement à la charité fraternelle, puisqu'elle conduit à un plus grand amour de Dieu. Cette charité fraternelle, les membres « actifs » de la milice s'engagent à la pratiquer par l'apostolat. Comme les apôtres, deux par deux, ils vont par les villages frapper aux portes ou bien visiter les prisonniers, ou bien les maisons de retraite ou les hôpitaux, et prêcher le bon Dieu aux âmes. « Comme les témoins de Jéhovah ! » Mais précisément, les témoins de Jéhovah n'ont rien inventé, et c'est leur faire trop d'honneur que de leur attribuer cette méthode. D'ailleurs reconnaissons qu'elle est efficace ! Pendant ce temps, les membres « priants », ou ceux qui n'ont pas eu l'occasion de se rendre à la mission égrainent leurs chapelets pour que notre Mère du ciel bénisse l'œuvre de ces nouveaux apôtres.

Cette milice existe dans notre paroisse depuis quelque temps déjà, et ne demande qu'à se développer. Alors nous vous attendons, mes biens chers frères, venez nombreux, car la moisson promet d'être abondante si les ouvriers sont nombreux. Et si vous répondez très justement que dans l'Évangile, les ouvriers dont parle Notre Seigneur sont les prêtres, nous vous répondrons tout simplement qu'il n'y en a pas assez, aussi faut-il tout faire pour que Dieu nous en envoie, mais en attendant les remplacer ! Et si certains objectent l'éternel « A quoi bon ? » de ceux qui n'ont pas d'espérance, nous répondrons en empruntant cette phrase à notre patron saint Pie X : « *Plus d'une fois le fruit de notre travail se fera attendre ; mais la charité ne se lasse pas, persuadée que Dieu mesure ses récompenses non pas aux résultats mais à la bonne volonté.* »

**Réunion d'information et de mise en route aux Carmes le 11 octobre à 18h**



## A la suite du Docteur Angélique : **Les vertus sociales** 5 – La vindicte (IIa-IIae, Q. 108)

Abbé A. Graff

Poursuivons notre parcours « A la suite du Docteur Angélique », interrompu depuis quelques mois, pour le reprendre où nous l'avions laissé. Après avoir franchi les étapes de la piété filiale (vis-à-vis des parents), de l'observance, du respect et de l'obéissance (vis-à-vis de tout supérieur), et de la reconnaissance (ou gratitude, vis-à-vis de nos bienfaiteurs), il nous faut aborder aujourd'hui une vertu d'un genre nouveau : la « *vindicte* » appelée aussi *vengeance*. Celle-ci va être un complément de la gratitude : il faut savoir reconnaître le bien, œuvre de la gratitude, mais aussi réagir contre le mal.

1. Mais la première question qui nous vient à l'esprit est sans doute la suivante : la vengeance est donc quelque chose de bon maintenant ? Ah ben, on aura tout vu avec ces petits abbés qui se prennent pour des grands théologiens ! D'ailleurs saint Jean Chrysostome rappelle que « les injures faites à Dieu, il ne faut pas les souffrir, ni même les entendre ; mais celles qui nous sont faites à nous-mêmes, apprenons par l'exemple du Christ à les supporter de grand cœur. »

A cela, saint Thomas répond que la vengeance n'est pas toujours mauvaise puisque Dieu fait justice et tire vengeance des méchants. Cette vengeance n'est autre qu'une **disposition à châtier les coupables**. Sa bonté ou sa malice viendra donc de l'intention de celui qui l'exerce. S'il a pour intention principale le mal de celui qui est châtié, elle est absolument défendue, car se réjouir du mal du prochain, c'est de la haine, absolument incompatible avec la charité. Saint Paul nous exhorte d'ailleurs à « ne pas nous laisser vaincre par le mal, mais à triompher du mal par le bien. » En revanche, si l'intention est principalement et premièrement un bien que doit procurer le châtiment du coupable, comme son amendement et son progrès, ou du moins sa répression, la paix publique, le maintien de la justice ou l'honneur de Dieu, dans ce cas la vengeance peut-être permise, à condition qu'elle ne pèche pas par ailleurs.

Je vois d'ici quelques parents pousser des soupirs de soulagement quand M. l'abbé les rassure sur le fait qu'il est possible de punir les enfants. Saint Paul dit bien que « le prince est le ministre de Dieu pour tirer vengeance de celui qui fait le mal » (Rom. 12, 14). Mais notez bien que l'Apôtre parle du coupable, de celui qui a commis une faute. Si l'on veut que la punition soit juste, il ne faut donc ni l'infliger sous le coup de la colère (mauvaise conseillère...), ni qu'elle soit infligée à un enfant qui n'a pas commis de faute : le simple fait d'agacer ses éducateurs ne

permet pas à ceux-ci de punir l'enfant agaçant, même si cela est parfois bien tentant.

Quant l'objection du support des injures, les bons tolèrent les méchants en ce sens qu'ils supportent patiemment leurs injures personnelles, dans la mesure légitime ; mais saint Jean Chrysostome complète son propos en affirmant que « rester insensible aux injures qui s'adressent à Dieu, c'est le comble de l'impiété. »

Concrètement, quant il de notre devoir de punir, agissons sans oublier ce que dit saint Augustin : il faut avoir « la haine des vices jointe à l'amour des hommes. »

2. Comme on l'a vu, la vengeance peut donc être bonne, et pourra même devenir vertueuse si elle l'habitude de punir les coupables de manière juste et proportionnée, **sans excès** (la cruauté, qui exagère le châtiment) **ni défaut** (la faiblesse qui n'use pas assez de la sanction due. Cf. Aristote et le prince bon). La vengeance, comme vertu morale, fait garder la mesure juste et parfaite en tout point.

3. Quand nous avons à punir, rappelons-nous donc toujours que ne devons aucunement chercher notre plaisir : ne raconte-t-on pas comment la mère du petit Maximilien Kolbe pleurait d'être encore obligée de le punir étant petit, sans que pour autant elle ne lui ait jamais rien cédé en quoique ce soit, ce qui en a fait un saint ? De plus, n'oublions pas que **la punition à une valeur exemplaire et préventive**, ainsi que le remarque saint Thomas : quand on connaît la faute et le châtiment qui l'accompagne, la volonté des hommes est par là même détournée de la faute, car la punition les effraye encore plus que la faute ne les attire.

4. Enfin, retenons que la **peine proprement dite (ou châtiment) n'est due qu'à la faute**, afin de rétablir l'équilibre de la justice : celui qui a trop fait sa propre volonté subit une peine qui lui retranche quelque chose de cette volonté. Et le propre du péché étant d'être volontaire, nul n'est donc puni que pour le péché commis volontairement. Mais la vengeance peut également être considérée comme un remède, et non seulement pour guérir le péché passé, mais aussi pour prévenir le péché futur et promouvoir quelque progrès. Alors cette vertu peut infliger une peine sans qu'il y ait faute, mais non sans une raison grave. N'est pas le sens des multiples épreuves que la Providence inflige eu cours de la vie, non pas comme des châtiments, mais des avertissements et retranchements salutaires ?

**Aristote et le prince bon** — On raconte qu'Aristote entendit un jour l'éloge d'un prince « tellement bon, lui disait-on, qu'il n'infligeait jamais aucune peine, quelques coupables que fussent ses sujets » - « Comment serait-il bon, reprit le philosophe, s'il ne punit pas ceux qui commettent le mal ? »

## Chronique de septembre 2014

Avant de commencer le récit des événements de ce mois, *le Seignadou* présente ses excuses pour un oubli qu'il va tout de suite corriger. Il s'agit du rappel à Dieu, au début du mois de juillet, du père de M. Guillaume de Butler dont M. l'abbé le Noac'h a célébré les obsèques. Il est mort dans la paix, après avoir reçu les sacrements de notre mère la Sainte Église. Requiescat in pace.

Le mois de septembre s'ouvre comme chaque année avec la fête de saint Pie X. Cette année, elle est revêtue d'un éclat particulier puisqu'il s'agit du centième anniversaire du saint pape. Aux Carmes, la messe est chantée, et M. l'abbé Simoulin est descendu du Cammazou pour participer à cette fête qui est celle de notre chère Fraternité. Le dimanche suivant, nous solennisons la fête, grâce à la présence de M. l'abbé Clop, qui fait fonction de sous-diacre. Le sermon rappelle aux fidèles que le programme que saint Pie X s'était fixé au début de son pontificat dans l'encyclique *E Supremi Apostolatus*, dont le résumé tient en ces quelques mots qui formèrent sa devise : *Omnia instaurare in Christo* est toujours, et plus que jamais, d'actualité !

Le mardi qui suit, c'est de nouveau la couleur noire qui domine la liturgie. Décédé le samedi qui précédait, M. Jean Thioux est enterré en ce jour. M. l'abbé Peron, qui l'avait extrémisé quelques jours auparavant, célèbre les obsèques aux Carmes. L'inhumation a lieu ensuite au cimetière de Pradelles dans l'Ariège.

Enfin la date fatidique arrive ! Elle était marquée d'une tête de mort par les enfants sur le calendrier, et par un drapeau bleu blanc rouge, symbole de liberté, par les parents ! Enfin... à voir leurs mines réjouies en retrouvant leurs amis et leur école, nous gageons que cette rentrée n'est pas si terrible. C'est donc reparti pour une nouvelle année, avec 234 élèves aux Carmes, ce qui fait un peu moins que l'année dernière... Mais ce qui fait beaucoup tout de même ! Évidemment, parents et enfants se précipitent vers le chantier pour contempler l'avancement des travaux. Et M. l'abbé de Villemagne en profite pour rappeler à tous que, comme s'élève dans notre école cette église, doit s'élever dans leur âme une autre maison de Dieu, qu'il faut édifier la plus belle possible.

Le lendemain, c'est aussi la rentrée chez les Dominicaines de Fanjeaux, et le constat est bien le même : la mine réjouie de ces demoiselles nous laisse supposer qu'elles n'y sont pas malheureuses.

Nos élèves ont la surprise de voir un nouvel abbé qui vient les confesser, ce jeudi 18 septembre. M. l'abbé Malassagne, nouveau prieur de Toulouse prend le relai de ses prédécesseurs pour venir donner un coup de main à nos abbés, et permettre aux élèves de se confier à un confesseur « extraordinaire ».

Le samedi 20, autour de la grande table du réfectoire des professeurs, sont réunis un bon groupe de fidèles, en vue de la fondation d'une association d'entraide aux familles en difficultés sur notre paroisse. Les discussions vont bon train, et le projet avance. Affaire à suivre...

Cette première période scolaire est marquée par le décès de notre doyenne : Mme Paule Pelletier, qui s'est éteinte à l'âge de 98 ans, l'âme en paix, sanctifiée par les sacrements. M. l'abbé de Villemagne célèbre les obsèques ce mardi 23 septembre. Quelques élèves sont présents pour chanter, ainsi que ceux qui ont eu sa fille, Mme Chantal Dufour, comme professeur à l'école. Certes, sur le registre funéraire de la paroisse, les trois derniers mois sont très remplis, mais quelle consolation de penser que pas un seul ne sera pour nous sujet d'inquiétude. Tous les défunts ont pu en effet bénéficier des secours du prêtre avant de faire une bonne mort. Seigneur, donnez-nous plus de prêtres... car leur journée n'a, comme pour tous, que 24 heures !

Toute la communauté tient à remercier les âmes généreuses qui se dévouent pour la gloire de Dieu de près ou de loin. Ménage de la chapelle, chorale, sacristie, cuisine pour les abbés, lingerie etc. Si nous n'avons pas l'occasion de remercier de vive voix chacun en particulier, c'est qu'il y a beaucoup d'âmes généreuses parmi vous. Et c'est heureux !

Avant de reprendre vos occupations, veuillez noter qu'avec la nouvelle année liturgique (au premier dimanche de l'Avent), les horaires des messes dominicales ne seront plus 7h45 et 11h00, mais **8h30** et **10h30** eu égard à la nouvelle église des Carmes... Bonne rentrée à tous et que Dieu vous bénisse !



### La vierge pèlerine dans les familles de l'Aude !

« Mais c'est surtout au sein des familles que nous désirons que la pratique du rosaire soit répandue, religieusement conservée, et sans cesse développée. C'est en vain qu'on s'efforce d'enrayer le déclin de la civilisation si on ne ramène pas à la loi de l'Évangile la famille, principe et fondement de la société. »

Pie XII, Lettre encyclique *Ingruentium malorum* — 15 décembre 1951

Notre vierge pèlerine de l'Aude se déplace au sein des familles de dimanche en dimanche.

**Tout foyer chrétien qui désire accueillir la vierge pèlerine s'engage à réciter chaque jour à ses pieds le chapelet avec tous les membres de la famille présents pendant une semaine.**

Réservation / renseignements : Mme O'Boyle : 04.68.78.97.67 - 06.84.16.41.49 / veronique.oboyle@orange.fr

## Le cercle des *Epoux Martin* renaît !

Il y a cinq ans est né le *cercle des Epoux Martin*. Une dizaine de mamans en assurèrent la vitalité par l'étude d'ouvrages d'éducation jusqu'à ce qu'elles ne se retrouvent plus qu'à trois, une mère aguerrie et deux grands-mères... La formule avait fait son temps !

Le cercle renaît, éclairé par cette phrase du Père Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus : « Au seuil de ce monde nouveau qui s'annonce plus grand et puissant... mais aussi plus tourmenté et plus divisé, Dieu a placé Thérèse de l'Enfant-Jésus pour révéler et faire aimer l'Amour, pour organiser une légion innombrable de petites âmes ayant expérimenté l'Amour et capable d'en mener ici-bas les rudes combats ». Sainte Thérèse conduira donc notre année à travers l'écoute des remarquables conférences de M. l'abbé Bonnetterre sur celle qui a été nommée « Phare pour l'Eglise » et qui ne demande qu'à l'être aussi pour nos familles. Elle déterminera l'esprit du cercle animé par la simplicité et la bonne humeur.

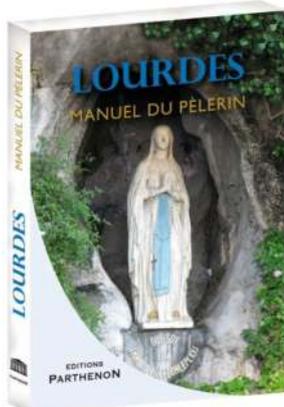
En pratique... Le cercle est ouvert à tous, seul ou en ménage, de nos écoles ou d'ailleurs mais un peu de constance est souhaitable. Il se tiendra chez Béatrice Morillon, responsable du cercle, au 11, rue de l'Ancienne Porte à Villasavary.

Les prochaines réunions sont fixées aux **jeudi 9 octobre, jeudi 13 novembre et jeudi 11 décembre 2014.**

Au menu... 12h30 Déjeuner — 14h Chapelet — 14h30 Ecoute de la conférence — 16h00 Partage des trésors de famille (il s'agit d'une bonne idée apportée par chacun dans des domaines variés tels que livres, films, recettes de cuisine, trouvailles éducatives, astuces en tout genre) - Entraide

Ce menu sera bien sûr... à la carte, laissant à chacun la possibilité d'arriver au moment qu'il souhaite. Même celui qui ne viendra qu'au partage des trésors, trouvera toujours la bienveillance et la cordialité attendues de tous !

Pour davantage de renseignements, vous pouvez contacter Béatrice Morillon 06.44.24.09.85, Elzélina Darchy 06.23.84.45.66, Marie de Loÿe 06.75.75.14.09.



*sur la table de presse*

**Lourdes, manuel du pèlerin 410 p., 14 €**

*Parution le 9 octobre – format poche,*

Ce manuel, conçu spécialement pour le pèlerinage du Christ-Roi, se compose de trois parties :

La **première** partie historique donne ce qu'il importe le plus de connaître sur Lourdes, la famille de Bernadette Soubirous, les apparitions, les guérisons, les pèlerinages.

La **deuxième** partie est une visite guidée et fournit les itinéraires et les descriptions détaillées pour découvrir le domaine des sanctuaires et les lieux où vécut Bernadette à Lourdes.

La **troisième** partie porte sur la journée du pèlerin avec les prières, la confession, le chapelet, le chemin de croix, la messe (avec le propre des trois messes du pèlerinage), les vêpres, et les chants pour les processions.

Un guide complet et pratique à acquérir avant le pèlerinage du Christ-Roi les 25, 26, et 27 octobre.

## Prochaines activités — dates à retenir

- **Lundi 29 septembre 2014 — 11h aux Carmes : messe chantée de la Saint Michel**
- **Vendredi 03 octobre 2014 — 18h30 aux Carmes : Heure Sainte pour le premier vendredi du mois**
- **Samedi 04 octobre 2014 — 10h30 aux Carmes : conférence spirituelle par M. l'abbé Graff, suivie du chapelet et du 1/4 d'heure de méditation (1<sup>o</sup> samedi du mois)**
- **Mardi 07 octobre 2014 — 11h40 aux Carmes : messe chantée de ND du Rosaire**
- **Jeudi 09 octobre 2014 — reprise du cercle des *Epoux Martin* (cf page 7)**
- **Vendredi 10 octobre 2014 — 18h30 aux Carmes : Heure Sainte (récollecion de doyenné).**
- **Samedi 11 octobre 2014**
  - 11h00 aux Carmes : messe solennelle (pas de conférence pour le Tiers-Ordre l'après-midi)
  - 18h aux Carmes : reprise de la Milice de Marie (cf page 4)
- **Dimanche 12 octobre 2014 — 11h00 aux Carmes : messe de rentrée du groupe scout**
- **Samedi 18 octobre 2014 — 11h00 aux Carmes : catéchisme pour adolescent(e)s suivi de la messe**
- **Dimanche 19 octobre 2014 — 16h à Lasserre de Prouille : conférence de M. Castano (cf page 2)**
- **Mardi 21 octobre 2014 — 8h30 aux Carmes : messe des mamans (possibilité de se confesser)**
- **Jeudi 23 octobre 2014 — baptême des cinq cloches de la nouvelle église en fin d'après-midi (cf page 9)**
- **Dimanche 26 octobre 2014 — Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes : une seule messe aux Carmes à 11h40**
- **Samedi 1er novembre 2014 — fête obligatoire de la Toussaint : horaires habituels du dimanche**

## *Ephémérides du mois de octobre 2014*

			<b>Confessions</b>	<b>Messes</b>
<b>mer 1</b>	Saint Rémi, Evêque et Confesseur Mém. de Saint Rémi, Evêque et Confesseur	3ème classe, blanc		
<b>jeu 2</b>	Les Saints Anges Gardiens,	3ème classe, blanc		
<b>ven 3</b>	<b>Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Vierge</b>	2ème classe, blanc		11h40 : messe chantée 18h30 : heure sainte
<b>sam 4</b>	Saint François d'Assise, Confesseur	3ème classe, blanc	11h : abbé Graff 16h : Abbé Peron	Activités 1er samedi
<b>dim 5</b>	<b>XVIIème Dimanche après la Pentecôte, Solennité de Notre-Dame du Saint Rosaire,</b>	2ème classe, blanc		
<b>lun 6</b>	Saint Bruno, Confesseur	3ème classe, blanc		
<b>mar 7</b>	<b>Notre Dame du Saint Rosaire,</b> Mém. de Saint Marc, Pape et Confesseur	2ème classe, blanc		
<b>mer 8</b>	Sainte Brigitte de Suède, Veuve Mém. de Saints Serge, Bacchus, Marcel et Apulée, Martyrs	3ème classe, blanc		
<b>jeu 9</b>	Saints Denis et ses compagnons, Martyrs Mém. de Saint Jean Léonardi, Confesseur	3ème classe, blanc		
<b>ven 10</b>	Saint François Borgia, Confesseur	3ème classe, blanc		18h30 : heure sainte
<b>sam 11</b>	<b>Maternité de la Très Sainte Vierge,</b>	2ème classe, blanc	16h : abbé de Villemagne	11h00 messe chantée
<b>dim 12</b>	<b>XVIIIème Dimanche après la Pentecôte,</b>	2ème classe, vert		
<b>lun 13</b>	Saint Edouard, Confesseur	3ème classe, blanc		
<b>mar 14</b>	Saint Callixte Ier, Pape et Martyr	3ème classe, rouge		
<b>mer 15</b>	Sainte Thérèse d'Avila, Vierge	3ème classe, blanc		
<b>jeu 16</b>	Sainte Hedwige, Veuve	3ème classe, blanc		
<b>ven 17</b>	Sainte Marguerite-Marie Alacoque, Vierge	3ème classe, blanc		11h40 messe chantée
<b>sam 18</b>	<b>Saint Luc, Evangéliste</b>	2ème classe, rouge	16h : abbé Graff	
<b>dim 19</b>	<b>XIXème Dimanche après la Pentecôte,</b>	2ème classe, vert		
<b>lun 20</b>	Saint Jean de Kenty, Confesseur	3ème classe, blanc		
<b>mar 21</b>	De la férie, Mém. de Saint Hilarion Abbé, et Saintes Ursule et ses compagnes vges	4ème classe, vert		
<b>mer 22</b>	De la férie,	4ème classe, vert		
<b>jeu 23</b>	Saint Antoine-Marie Claret, Evêque et Confesseur	3ème classe, blanc		Baptême des cloches
<b>ven 24</b>	Saint Raphaël, Archange,	3ème classe, blanc		
<b>sam 25</b>	De la Sainte Vierge au samedi, Mém. de Saints Chrysanthe et Darie, Martyrs	4ème classe, blanc	16h : abbé Le Noac'h	
<b>dim 26</b>	<b>Fête du Christ-Roi,</b>	1ère classe, blanc		Une seule messe basse à 11h40
<b>lun 27</b>	De la férie,	4ème classe, vert		
<b>mar 28</b>	<b>Saint Simon et Saint Jude, Apôtres</b>	2ème classe, rouge		
<b>mer 29</b>	De la férie,	4ème classe, vert		
<b>jeu 30</b>	De la férie,	4ème classe, vert		
<b>ven 31</b>	De la férie,	4ème classe, vert		

Chers fidèles,

Tandis que le chantier de la chapelle continue à avancer pour s'achever vraisemblablement pour Noël, nous nous permettons de faire appel à votre aide pour participer - quoique d'une façon un peu ingrate - aux travaux de finition.

En effet le bureau de contrôle a exigé l'application d'un vernis ignifugeant sur le parquet en sous-face de la toiture. L'ensemble représente une surface de 700 m<sup>2</sup> environ en deux couches. Par souci d'économie nous avons préféré prendre à notre charge ce travail ; les échafaudages seront mis gracieusement à notre disposition par M. Belmas.

C'est pourquoi nous vous informons que, dans un premier temps, **deux journées de travaux ouvertes à toutes les bonnes volontés (n'ayant pas trop le vertige...)** sont organisées :

- le samedi 4 octobre à partir de 8 h 30 ;

- le samedi 18 octobre à partir de 8 h 30.

Nous verrons si une ou deux journées supplémentaires seront à prévoir après la Toussaint. Si le nombre de personnes le permet nous continuerons la peinture des menuiseries en profitant des échafaudages en place.

Vous pouvez signaler dès maintenant votre participation auprès du frère Louis-Marie ou au secrétariat. Il est bien sûr possible de participer à une seule de ces journées (ou demi-journées) qui sont des samedis de petite sortie (élèves présents) ; l'effectif idéal serait de 4 à 6 personnes. Nous serons heureux de vous accueillir pour le repas de midi.

M. l'abbé Le Noac'h et la communauté vous remercient par avance de votre aide.

## Bénédition, consécration ou baptême des cloches

**Jeudi 23 octobre 2014 aux Carmes en fin d'après-midi**

La bénédiction des cloches est une cérémonie ancienne, qui remonte au moins au VII<sup>e</sup> siècle. Elle n'a jamais depuis lors cessé d'être en usage. Le Code de droit canonique l'exige pour les cloches des églises.

Cette bénédiction appartient d'abord au Pontifical romain, et se présente comme réservée à l'évêque. Elle comporte un certain nombre de psaumes et d'oraisons ; l'évêque demande que « *les fils des chrétiens, quand ils auront entendu le résonnement de la cloche, s'empressant au sein de la pieuse mère Eglise, y chantent le cantique nouveau...* »

Puis l'évêque et ses ministres lavent la cloche au-dedans et au dehors avec de l'eau bénite. L'évêque trace ensuite, en forme de croix, sept onctions extérieures avec l'huile des infirmes, et quatre onctions intérieures avec le chrême. La cérémonie s'achève par un évangile que chante le diacre. C'est l'épisode de Jésus chez Marthe et Marie (Luc X). La voix des cloches ne doit-elle pas nous rappeler qu'après tout « une seule chose est nécessaire » ?

Les onctions que comporte la cérémonie lui ont aussi valu le nom de consécration, qu'emploie le Code. Mais de très bonne heure, l'ablution d'eau suggéra un rapprochement avec le baptême, et fit appeler la bénédiction *baptême des cloches*. Les cloches eurent des parrains et marraines, qui imposèrent des noms de baptême à leurs filleules de bronze. Ces usages n'ont pas réussi à s'introduire dans le Pontifical mais ils sont demeurés populaires, et l'Eglise les a bien accueillis.



### Médaille de saint Pie X

3,90 € (dorée, diamètre d'une pièce de 2 €)

La Fraternité Saint-Pie X a fait frapper ces belles médailles à l'effigie de saint Pie X (recto) et de Notre-Dame du Perpétuel Secours (verso), en l'honneur du centenaire de la mort de son saint patron.